

Toulouse Métropole, France € Suez remporte le contrat de DSP de l'assainissement

Dossier de- /> la rédaction de H2o
January 2019

Toulouse Métropole confie son service public de l'assainissement à Suez pour les 12 prochaines années. Ce contrat, d'un montant total de 520 millions d'euros, débutera le 1er janvier 2020. Le groupe assurera la gestion des 17 usines de traitement des eaux usées et des 3 700 km de réseaux d'assainissement répartis sur les 37 communes de la Métropole. Afin d'améliorer les capacités de traitement, de protéger les infrastructures et de préserver le milieu naturel, Suez prévoit d'investir 100 millions d'euros dans les usines et les réseaux et s'appuiera sur l'expertise des 210 collaborateurs déployés sur le territoire. Ce nouveau service public de l'assainissement permet un tarif harmonisé et attractif (1,37 euro/m3 TTC) pour l'ensemble des habitants de la Métropole.

Le service s'organise autour d'une société dédiée, placée sous le contrôle de Toulouse Métropole dans le cadre d'une gouvernance ouverte et transparente qui établira une nouvelle référence dans les relations entre acteurs publics et entreprises privées. Un comité de surveillance intégrant des représentants de la société civile (associations environnementales, associations d'usagers, et communauté scientifique) sera créé. Ainsi les citoyens deviendront durablement acteurs de leur service d'assainissement. Suez sera particulièrement investi dans l'accueil des nouveaux salariés et l'intégration des futurs collaborateurs issus des effectifs des précédents exploitants et des agents publics territoriaux. Par ailleurs, Suez participe concrètement au développement de l'économie locale et s'engage à confier plus de 100 millions d'euros de prestations à plus de 70 partenaires locaux, choisis pour la valeur qu'ils apportent au service, leur compétitivité et leur capacité d'innovation. De plus, 178 000 heures seront réservées à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi sur toute la durée du contrat, soit l'équivalent de 10 salariés à temps plein.

En cohérence avec le plan Climat Air Énergie Territoire de la Métropole, Suez s'engage à réduire l'empreinte environnementale du service de l'assainissement. Ainsi, en complément d'un plan de déplacement respectueux de l'environnement, s'appuyant sur 100 % de véhicules électriques, le service prévoit notamment : la réinjection dans le réseau de gaz de 58 GWh par an de biométhane issu des boues d'épuration (soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 20 000 habitants) ; la production, sur la station d'épuration de Ginestous-Garonne, de 25 % d'énergie de plus que ce qu'elle ne consomme (10 GWh annuel de chaleur qui seront utilisés pour le fonctionnement des usines et le chauffage des locaux et 1 GWh/an d'électricité en provenance de 11 000 m2 de panneaux photovoltaïques). Pour répondre au plan Zéro Odeur initié par Toulouse Métropole, Suez s'engage à optimiser ses procédés, installer des capteurs connectés et mettre en place une solution de modélisation et de surveillance des émissions olfactives en temps réel. En complément, un jury de riverains sera formé à l'identification des odeurs et pourra les signaler via une application. Un centre d'hypervision regroupera l'ensemble des équipes, des outils et des technologies numériques permettant de piloter en temps réel le service de l'assainissement de Toulouse Métropole. Les données issues des capteurs positionnés sur les réseaux et les usines seront analysées en continu. Elles permettront notamment d'optimiser les interventions et d'anticiper les inondations.

Suez